CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fédération canadienne des sciences humaines

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Innovation et commercialisation

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Consentir des investissements supplémentaires de 250 millions de dollars sur trois ans aux conseils subventionnaires (Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et Instituts de recherche en santé du Canada), pour revenir au niveau d'investissement des budgets de 2007 et de 2008. Répartir les fonds équitablement entre les trois conseils subventionnaires qui soutiennent la recherche axée sur les découvertes et les connaissances dans toutes les disciplines.
De plus, veiller à ce que l'infrastructure de recherche canadienne demeure à la fine pointe en s'engageant à accorder 2 milliards de dollars sur cinq ans (à partir de 2016-2017) à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI).

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La recherche et l'innovation ont été une priorité dans les budgets fédéraux successifs pour une bonne raison : le Canada affronte la concurrence internationale en ce qui regarde les talents, les idées, les affaires, et pour prendre sa place dans l'économie mondiale du savoir. Selon le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, les investissements relatifs du Canada dans la recherche universitaire en proportion du PIB – ratio des dépenses intérieures de R-D sur le PIB (DIRD/PIB) – sont à la baisse, et le Canada est passé du 3e rang des pays de l'OCDE en 2006 au 9e rang en 2011. Les investissements recommandés de 250 millions de dollars, une augmentation annuelle de 2,7 % des DIRD du gouvernement, aideront à renverser cette tendance et devraient provenir de l'enveloppe destinée à la recherche.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les conseils subventionnaires soutiennent plus de 7 500 chercheurs, 300 étudiants postdoctoraux et 5 000 étudiants diplômés. Seulement un tiers environ des applications peuvent être financées et moins encore dans le domaine des sciences humaines. Cela signifie que les applications réussies sont de calibre mondial, mais aussi que d'importantes avancées scientifiques ne sont pas financées. Un financement accru profiterait aux chercheurs et aux étudiants des établissements postsecondaires. En nouant des partenariats, les entrepreneurs des secteurs public et privé et les organismes sans but lucratif profiteraient des avancées scientifiques.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Le gouvernement a de quoi être fier du rendement et de la réputation solides du Canada en matière de recherche dans les établissements postsecondaires. La recherche canadienne est à l'avant-garde de ce qui se fait ailleurs dans le monde dans les domaines des études historiques, de la psychologie et des affaires, selon le Conseil des académies canadiennes. L'excellence de cette recherche découle inévitablement des investissements soutenus consentis aux conseils subventionnaires et au FCI et se fait sentir partout au Canada. Les idées novatrices permettent de régler des problèmes dans les entreprises, les hôpitaux, les écoles et la société, et les jeunes diplômés hautement qualifiés exercent leurs compétences dans les entreprises de demain.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Développer la capacité du Canada en matière d'innovation sociale en consacrant 15 millions de dollars sur cinq ans à la mobilisation des connaissances par l'entremise de ResearchImpact, un programme interuniversitaire conçu pour établir le lien entre la recherche universitaire et les partenaires des secteurs public et privé et des organismes sans but lucratif afin de maximiser les avantages de la recherche.
La mobilisation des connaissances au soutien de l'innovation sociale peut également être encouragée par le gouvernement du Canada, sans coût financier additionnel, en modifiant la réglementation régissant les stages de Mitacs afin que les étudiants diplômés puissent effectuer des stages dans des organismes sans but lucratif.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'investissement de 15 millions de dollars sur cinq ans dans l'innovation sociale par l'entremise de ResearchImpact pourrait être financé par le programme de finance sociale de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC).
La modification des règles d'admissibilité aux stages de Mitacs permettant que des fonds fédéraux servent à encourager les étudiants diplômés à travailler avec des organismes sans but lucratif ne requiert aucun financement supplémentaire, mais simplement une modification de l'entente de financement. Les organismes à but lucratif et sans but lucratif se feraient concurrence pour l'obtention de stages dans le cadre de ce programme qui a fait ses preuves en fonction des avantages potentiels offerts par l'innovation.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le secteur des services et le secteur social représentent deux tiers des contributions au PIB, mais, malgré cela, les stratégies d'innovation mettent généralement l'accent sur le secteur manufacturier. Tout comme la commercialisation, qui permet de mettre sur le marché des idées conçues en laboratoire, cet investissement dans l'innovation sociale fera le lien entre les défis rencontrés dans différents secteurs de la société, comme l'immigration, la santé mentale et les affaires des anciens combattants, et la capacité de recherche par la collaboration entre les campus et les collectivités. Les organisations des secteurs privé, public et sans but lucratif bénéficieront de l'accès à la recherche, les étudiants stagiaires mobiliseront les connaissances et prendront de l'expérience, et les chercheurs régleront des problèmes concrets.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'innovation sociale et la mobilisation des connaissances par la collaboration entre les campus et les collectivités procurent un rendement à triple résultat (sur les plans économique, social et environnemental). L'économie canadienne tirera avantage d'une diminution de la demande de fonds publics servant à financer la santé et les services sociaux. L'innovation sociale crée également des emplois, en particulier dans le secteur dynamique à but non lucratif qui emploie 12 % de Canadiens. Cette recommandation contribue également à relever le défi de l'emploi chez les jeunes et de l'expérience de travail en facilitant les stages offerts aux étudiants diplômés dans des organismes sans but lucratif.

Sujet : Innovation et commercialisation

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Conformément à l'engagement du gouvernement du Canada de façonner l'économie numérique, investir 70 millions de dollars sur deux ans afin de soutenir la recherche reposant sur la technologie numérique et les bourses d'études dans le secteur de la recherche au Canada.
Cet investissement permettrait de répondre à l'ensemble des défis de la révolution numérique sur le plan technologique, sécuritaire, éthique, juridique et social. Il permettrait de soutenir les réseaux et les plateformes, y compris les dépôts de « mégadonnées », le libre accès aux données et la recherche. Les bourses d'études supérieures dans toutes les disciplines permettraient d'offrir de la formation en gestion et analyse de données, des compétences nécessaires dans tous les secteurs de l'économie.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

2 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Par des investissements nouveaux et existants, en partenariat avec le financement des entreprises canadiennes, le gouvernement du Canada peut investir dans l'infrastructure, les technologies, la recherche et la formation afin de tirer profit du monde numérique. Il s'agit d'un enjeu mondial, et le Canada devrait mobiliser des partenariats financiers internationaux et jouer un rôle de chef de file dans la recherche numérique.
L'investissement proposé n'est qu'une petite fraction des recettes provenant du secteur des TIC que le gouvernement espère tirer de l'encan des fréquences cellulaires qui aura lieu en 2014, et qui pourrait être financé par cette source.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Cet investissement profiterait directement aux entreprises entrepreneuriales et novatrices et aux chercheurs qui utilisent les technologies et les données numériques pour mettre au point de nouveaux produits et services. Le taux d'investissement des entreprises canadiennes dans les TIC ne représente que 58 % celui des États-Unis (Centre d'étude des niveaux de vie, 2013), ce qui entraîne un écart de productivité entre le Canada et ce pays. Cet investissement pourrait aider à resserrer cet écart.
La recherche dans toutes les disciplines bénéficierait de l'infrastructure et des plateformes. Grâce aux bourses d'études supérieures, les étudiants pourraient recevoir une formation en recherche numérique, en gestion et analyse de données, ce qui les préparerait à occuper les emplois de demain.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Les défis et les possibilités que présentent les technologies numériques et les travaux de recherche sont mondiaux. Par contre, même si les innovations technologiques peuvent être appliquées dans le monde entier, le Canada aura besoin de sa propre architecture et de la compréhension de l'incidence économique et sociale de la révolution numérique. La prise en compte des questions qui concernent la propriété intellectuelle, la protection de la vie privée et les effets sur les organisations et le travail, parallèlement à la recherche et à la formation, permettra au Canada d'attirer les entreprises, les entrepreneurs et les chercheurs de demain. Cet investissement stimulera l'innovation et enrichira l'économie et la culture canadiennes.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

La Fédération canadienne des sciences humaines se veut l'interprète national et le défenseur des politiques gouvernementales pour les chercheurs, les étudiants et les praticiens canadiens en sciences humaines.

Il s'agit d'une organisation caritative à but non lucratif qui a pour mandat de :
• Promouvoir la valeur de la recherche et des apprentissages dans les domaines des arts et des sciences humaines;
• Soutenir la diffusion de connaissances dans le public et dans les milieux qui se chargent d'articuler les politiques gouvernementales;
• Fournir une gamme de services aux membres individuels et aux établissements membres.
Elle représente une longue tradition d'excellence en matière d'enseignement dans les universités canadiennes dans un riche éventail de disciplines. Ses membres comprennent 82 sociétés savantes, 80 établissements et 6 organisations affiliées, représentant 85 000 chercheurs, éducateurs et étudiants partout au Canada.

En tant que représentant des sociétés savantes du Canada, des établissements d'enseignement et d'autres organisations qui ont un intérêt direct dans la recherche en sciences sociales et en sciences humaines, la Fédération fait progresser l'équité, la diversité, la connaissance, l'excellence et l'innovation. À ce titre, elle :
• Organise la plus importante assemblée annuelle d'universitaires au Canada, le Congrès des sciences humaines;
• Invite des universitaires émérites sur la Colline du Parlement afin de discuter de politiques publiques et de sujets d'importance publique dans le cadre de sa série de conférences suscitant une grande réflexion;
• Soutient la diffusion et l'échange de nouvelles idées par son programme de prix aux publications érudites.

Plus que jamais, le Canada a besoin de penseurs accomplis, à l'esprit vif, capables d'évaluer et de s'adapter aux changements, d'analyser les tendances, de communiquer de façon efficace et de tenir compte du passé afin de mieux préparer l'avenir. Un secteur des sciences humaines dynamique permet de s'assurer que le Canada produit les ressources humaines et les idées novatrices nécessaires afin de favoriser la création d'entreprises, l'emploi, les investissements et les connaissances dans un monde en constante évolution. Cette recherche peut aider à lutter contre la pauvreté, à élaborer des politiques éclairées et à comprendre les défis et les possibilités de la société canadienne diversifiée et des Premières Nations.

Ces recommandations offrent des solutions pratiques afin de donner suite à trois grandes priorités du gouvernement : l'innovation; des emplois de qualité et la formation; et l'économie numérique. L'incidence de la recherche sur les collectivités se présente sous la forme de collaborations, de politiques éclairées et de programmes, tandis que la recherche et les technologies numériques rendent ces résultats accessibles.

En investissant dans la recherche fondamentale de pointe par l'entremise des conseils subventionnaires, le gouvernement du Canada peut soutenir la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'économie.

En soutenant l'innovation sociale par des partenariats entre les établissements postsecondaires et les autres secteurs, le gouvernement du Canada peut favoriser la diffusion des connaissances et des technologies dans l'ensemble de la société et offrir aux étudiants la possibilité de vivre des expériences inoubliables sur le marché du travail.

Enfin, en soutenant la recherche numérique, la recherche et la formation dans les implications technologiques, financières et éthiques d'un monde numérique, le gouvernement du Canada peut stimuler l'innovation, accroître la productivité et enrichir l'économie et la culture du Canada.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.